



HAL
open science

Accents et styles de prononciation au prisme de la norme du français

Maria Candea

► **To cite this version:**

Maria Candea. Accents et styles de prononciation au prisme de la norme du français. Alexandra Cunita; Coman Lupu. Norma și uz în limbile romanice actuale, 31, Editura universitatii din Bucuresti, pp.53-65, 2020, Romanica, 978-606-16-1183-6. hal-02889714

HAL Id: hal-02889714

<https://hal.science/hal-02889714>

Submitted on 2 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru dans : Cuniță A., Lupu C., 2020, *Norma și uz în limbile romanice*, n° 31, pp. 53-65

Accents et styles de prononciation au prisme de la norme du français

Maria Candea, Université Sorbonne Nouvelle, Paris

maria.candea@sorbonne-nouvelle.fr

Apprendre tardivement une langue étrangère n'est pas seulement apprendre à produire du sens (sémantique, pragmatique) selon des règles nouvelles (syntaxe) en mobilisant du matériau linguistique nouveau (lexique, morphologie). C'est aussi apprendre à faire des gestes articulatoires nouveaux, acquérir de nouvelles routines pour mouvoir différemment sa langue, ses lèvres, ses plis vocaux et contrôler différemment la partie arrière de son palais. Prononcer une nouvelle langue c'est donc aussi une histoire de contrôle extrêmement fin de ses gestes articulatoires, et cela prend beaucoup de temps. C'est la raison pour laquelle on commence par prononcer une langue nouvelle en conservant les habitudes articulatoires de sa langue première ; c'est ce qu'on appelle un *accent étranger*. On peut ainsi parler le français avec un *accent* allemand, anglais, chinois, roumain ou russe, plus ou moins fort, selon le temps passé à entraîner son appareil phonatoire pour apprendre les nouveaux gestes, selon le temps passé en interaction avec des francophones et selon ses capacités à utiliser l'input auditif pour ajuster sa prononciation. Mais quelle prononciation doit-on imiter lorsqu'on apprend une langue comme le français, une langue utilisée quotidiennement par plus de 200 millions de personnes sur plusieurs continents ? Quelle serait la norme de prononciation ?

Le mythe du *locuteur natif sans accent* a la peau dure. Lorsqu'on apprend le français, on commence généralement par penser que tous et toutes les francophones partagent la même norme de prononciation, et que celle-ci est utilisée par les dictionnaires courants pour noter les entrées lexicales en caractères phonétiques. Or, les personnes qui ont appris le français comme langue première ne partagent justement pas la même norme objective de prononciation : on parle couramment d'*accents régionaux* du français. Ce phénomène de variation phonétique est désigné par le même mot *accent*, mais dans ce cas il ne s'agit plus de changer ses habitudes phonatoires en raison de l'apprentissage tardif d'une nouvelle langue ; il s'agit ici de variantes de prononciation régionalement distribuées. On parle ainsi d'accent marseillais, chti, alsacien, belge, suisse, algérien, antillais, québécois ... et cela désigne un ensemble de régularités prosodiques et un ensemble de régularités dans la prononciation des certaines consonnes et certaines voyelles. L'origine des accents régionaux est également liée à des contacts de langues, mais ces contacts remontent à des époques anciennes et touchent un grand groupe d'individus qui suivent la même socialisation linguistique – ils sont transmis dans les familles – et ne sont pas liés à la trajectoire linguistique d'un individu singulier dans ses choix d'apprentissage, comme dans le cas des accents étrangers.

Bien qu'il existe de nombreux accents régionaux en français, un seul sera généralement enseigné et valorisé : l'accent qui sert de référence, l'accent qui n'a pas de nom et qui est généralement considéré comme le « parler *sans accent* » selon la tradition idéologique du standard unique. Cet accent de référence a été désigné en France comme celui de la « bonne société parisienne, la bourgeoisie cultivée » (Straka, 1952, p.10), de la Comédie française ou, plus récemment, l'accent des

médias à diffusion nationale. Dans la francophonie, il a été désigné comme l'accent parisien (désignation qui gomme les catégorisations sociales sous une catégorisation apparemment géographique), et plus récemment comme l'accent du *français international*. Quelle est sa consistance phonétique et empirique ? Quel est son degré d'homogénéité ? Quelle est la part des appartenances régionales et sociales dans les pratiques de prononciation des locuteurs ? Je développerai dans les sections suivantes la difficulté de délimiter une norme phonétique de prononciation de référence, l'imbrication entre les accents régionaux et les accents sociaux en français, et les bases idéologiques de la distinction entre accent et style de prononciation.

1. Inconsistance phonétique de l'accent de référence

L'accent en français n'est pas défini principalement sur des bases phonétiques mais sur des bases idéologiques. Pour en avoir un premier aperçu, il suffit de comparer avec l'anglais :

- (1) Définition de *accent* dans le Cambridge Dictionary : "the way in which people in a particular area, country, or social group pronounce words" (*la façon dont les gens d'une région, pays ou groupe social particulier prononcent les mots*).
- (2) Définition de *accent* dans le Trésor de la Langue française : *ensemble des traits de prononciation qui s'écartent de la prononciation considérée comme normale et révèlent l'appartenance d'une personne à un pays, une province, un milieu déterminés*.

La définition en anglais met sur le même plan toutes les spécificités de toutes les régions, sans inclure une quelconque hiérarchie dans la définition même, et sans exclure quelque région que ce soit, tandis que la définition en français mobilise la notion d'écart par rapport à la norme et exclut du périmètre de l'accent cette norme indéfinie et immuable. Cela a des conséquences très fortes, car la définition anglaise permet de nommer et hiérarchiser explicitement les accents, y compris le « bon accent » (l'accent d'une certaine région ou d'un certain groupe social), tandis que la définition française ne permet pas de nommer l'accent du groupe social symboliquement dominant, comme si celui-ci était « neutre », et comme si la notion de neutre avait la moindre base empirique en phonétique. Le rapport strict établi par la définition française entre « prononciation qui révèle son appartenance régionale ou sociale » et « écart par rapport à la norme » ne permet de penser ni l'écart par rapport à la norme qui ne révèle pas une appartenance sociale ou régionale, ni la prononciation qui révèle tout à fait une appartenance sociale ou régionale mais n'est pas considérée comme en écart de la norme. Le premier cas de figure, les variantes de prononciation marquées, sera catégorisé comme relevant du *style* de prononciation (et non de l'*accent*) tandis que le deuxième cas de figure, l'accent du pouvoir ou du groupe dominant, sera catégorisé comme relevant du « *parler sans accent* ». C'est ce que Straka (1952), dans un ouvrage qui a été longtemps cité comme référence en phonétique, expliquait dès la page 1 :

Un provincial se fait remarquer à Paris ou ailleurs, dans un milieu prononçant correctement, par sa prononciation régionale, par son « accent » ; toutes les régions ont leurs « accents » particuliers. La prononciation faubourienne, proscrite par les gens de la bonne société, est considérée comme vulgaire. Ce n'est pas un compliment de dire de quelqu'un qu'il 'parle avec de l'accent' ; et on trouve encore plus déplaisantes les articulations négligées et les intonations traînantes des faubourgs parisiens. Ceux dont la prononciation en est entachée sont mal notés par leurs interlocuteurs. En effet, on juge l'individu, dès la première phrase, d'après sa prononciation et son intonation ; une mauvaise prononciation le décline, tout 'accent' le rend ridicule.

Cette idéologie de la norme sans accent explique pourquoi il est fréquent de trouver des ouvrages, en particulier pour l'enseignement du français comme langue étrangère, où la norme n'est même pas nommée en tant que norme au sein d'une série de variantes possibles, mais la variation est

complètement gommée et il est seulement question de « LA prononciation du français », en tant qu'ellipse de la prononciation de référence.

Bien entendu, de leur côté, les ouvrages qui traitent de la prononciation prennent position par rapport à la variation. Straka (1952) déjà cité prend un très léger recul critique par rapport à la notion d'accent en mettant le mot entre guillemets (supra) et finit par distinguer dans la prononciation parisienne six « étages » (p.19), qu'il hiérarchise clairement :

Prononciation de théâtre (de la diction)

Prononciation solennelle (de la conférence, du discours, ou du sermon)

Prononciation de la conversation soignée et de la lecture normale (non théâtrale)

Prononciation de la conversation familière

Prononciation populaire

Prononciations argotiques.

Cette conception de la variation fait voler en éclats la supposé homogénéité de la prononciation parisienne et introduit de la complexité dans la notion de norme de prononciation, à travers la prise en compte à la fois des classes sociales et des situations de communication (et donc des styles).

Quelques décennies plus tard, après l'essor des recherches en sociolinguistique – en particulier en sociolinguistique variationniste dans le sillage de Labov (1972) – les idéologies sur lesquelles reposent les recherches en phonétique ont changé et Léon (1993), par exemple, intitule un de ses ouvrages « *Phonétisme et prononciations du français* ». La prise en compte de la variabilité est devenue la norme, et les variantes sont étudiées avec un égal intérêt pour les descriptions scientifiques – c'est ce que révèle l'utilisation de « prononciations » au pluriel.

Cela n'empêche pas la recherche d'une prononciation de référence à travers des démarches plus descriptives et moins idéologiques. Mais comment faire pour observer directement une prononciation de référence ? Landick (2004), par exemple, s'y est attelée en tentant de décrire la prononciation d'un groupe de locuteurs homogènes et réputés avoir la meilleure prononciation imaginable. Elle a choisi d'enregistrer 21 jeunes hommes, normaliens, nés à Paris ou ayant vécu pratiquement toute leur vie à Paris (sauf 3 exceptions), logés à l'internat de l'École Normale Supérieure, rue d'Ulm ; son choix d'échantillon avait comme ambition de réduire le plus grand nombre de variables envisageables (sexe, âge, classe sociale, région) pour mesurer expérimentalement ce qui se rapprocherait le plus de la « prononciation de référence ». A l'issue de son enquête elle en vient à reconnaître que malgré son homogénéité sociale son échantillon présentait tout de même une grande hétérogénéité (par exemple, dans la prononciation des voyelles moyennes, dans le maintien des oppositions o/ɔ, dans l'application de la règle de l'harmonie vocalique¹, dans le poids mesurable de l'influence de l'orthographe sur les prononciations, etc. Autrement dit, la description de la prononciation d'un groupe censé constituer une référence aboutit à une description de variantes et non à la constitution d'un modèle homogène et robuste. C'est à partir de la même époque qu'un groupe de phonologues et phonéticiens ont lancé un vaste projet de cartographie des prononciations intitulé « *Phonologie du français contemporain* » qui s'est déroulé durant une bonne dizaine d'années et a donné lieu à de nombreuses publications² après dépouillement des enregistrements de centaines de locuteurs et locutrices enregistrés dans quatre situations différentes et dans 49 points d'enquêtes dans

¹ L'harmonie vocalique est une assimilation des timbres des voyelles produites dans le même mot ou le même syntagme ; dans certaines langues, comme le hongrois ou le turc, le phénomène est grammaticalisé mais dans d'autres, comme le français, il est sporadique et soumis à des variations.

² Les publications, les cartes avec les points d'enquête et les données transcrites sont accessibles en ligne sur le site du projet : <https://www.projet-pfc.net>.

la francophonie (Durand et al. 2009). Tout en recherchant un français de référence, ce projet a également abouti à la description de plusieurs systèmes phonologiques en concurrence ; il a substantiellement contribué à améliorer la connaissance de la variation régionale dans la francophonie, mais la variation sociale est restée dans l'ombre.

S'il est si difficile de décrire expérimentalement une norme stable, qui servirait de référence pour la prononciation du français, certains chercheurs se sont tournés vers l'étude de la perception des accents et des prononciations. Il serait tout à fait possible que la clé de l'homogénéisation de certaines variantes de prononciation et pas d'autres se trouve du côté de la perception catégorielle des sons³ : on a tendance à regrouper ce qui semble similaire et à gommer les différences. Dans la section suivante je vais résumer les conclusions des études sur la perception.

2. Les bases idéologiques de la perception des accents

Les enquêtes portant sur les stéréotypes montrent des résultats assez convergents : les francophones pensent souvent pouvoir identifier si une personne parle « avec accent » ou « sans accent », et la plupart du temps les gens ont des avis assez précis sur les accents qui sont plus ou moins chaleureux, drôles, sexy, repoussants, sérieux ou bêtes. De nombreux sondages à ce sujet font régulièrement les choux gras de la presse régionale en France ou des sites de rencontres (exemple : sondage parship.fr, en 2014) ; ils sont parfois commentés par les médias nationaux, avec plus ou moins de recul⁴.

Mais cela n'implique pas nécessairement que les personnes interrogées seraient capables d'identifier les accents en question sans disposer d'autres informations. L'exemple suivant (3) pris au hasard dans la presse hebdomadaire, montre à quel point le fait de s'attendre à entendre un accent permet de l'entendre effectivement ; il s'agit de la présentation de la journaliste correspondante de la chaîne américaine CNN à Paris :

(3) *D'abord, il y a ce français parfait, avec peut-être, une très légère pointe d'accent belge. Melissa Bell rappelle qu'elle est française par sa mère et qu'elle a étudié au lycée français de Washington. [Stratégies, octobre 2017]*

Cette journaliste semble avoir un accent si léger qu'il n'est pas certain qu'il soit audible : « peut-être, une très légère pointe d'accent ». Mais dans la mesure où son père est anglais, sa mère est française, et elle a travaillé un moment à Bruxelles, on s'attend à ce qu'elle ait une pointe d'accent anglais ou belge, même si cela n'est pas certain ; et si cette information incertaine peut être donnée dans un tel article sans que cela paraisse saugrenu ou absurde, cela témoigne surtout de la solidité de l'ancrage idéologique de cette attente.

Le rôle de l'idéologie est mis en évidence par toutes les enquêtes sur la perception. Cela peut aller jusqu'à la perception d'un accent fictif, purement de faciès, comme l'a démontré Rubin (1992) par une expérience bien connue, en psychologie, sur l'anglais américain. Dans cette expérience, les

³ La perception catégorielle des sons est un phénomène qui a été mis en évidence pour toutes les langues : les humains ne parviennent pas à percevoir le continuum entre un [a] et un [ɛ], ou entre un [s] et un [ʃ] par exemple, mais perçoivent soit l'un soit l'autre, y compris lorsqu'ils écoutent des réalisations intermédiaires. Cela permet d'assimiler perceptivement une grande variété de réalisations phonétiques à une seule catégorie, en fonction du crible phonologique de chaque langue.

⁴ Un article assez bien documenté à ce sujet publié en mai 2014 sur France TV info (consulté le 20/12/2019) : *La France n'aime pas ses accents* https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/l-actu-des-regions/la-france-n-aime-pas-ses-accents_1731581.html.

mêmes enregistrements d'extraits de cours magistraux (sciences humaines et sciences dures) sont donnés à écouter à deux amphithéâtres d'étudiants de profil similaire. Au premier amphithéâtre, l'expérimentateur montre la photo d'une femme de phénotype caucasien (européen) en disant qu'il s'agit de l'enseignante qui a tenu les cours en question et au second amphithéâtre, l'expérimentateur montre la photo d'une femme de phénotype asiatique, en disant la même chose ; or, dans le premier cas les étudiants ne décèlent aucun accent particulier et n'ont pas de problèmes de compréhension, tandis que dans le second cas ils sont plus nombreux à déclarer déceler un léger accent qui les empêche de bien comprendre le contenu de ce qui est dit dans le cours enregistré. La différence entre les deux est statistiquement significative, alors qu'il s'agissait d'évaluer les mêmes enregistrements.

De fait, les enquêtes menées sur l'identification des accents, où il est demandé aux enquêtés de deviner l'origine régionale des personnes après écoute de brefs extraits de parole, donnent des scores très faibles. Dans Armstrong & Boughton, (2000), par exemple, les habitants de Lorraine (Nancy) et ceux de Bretagne (Rennes) sont incapables de distinguer entre les extraits produits par des Bretons ou par des Lorrains, et ils attribuent, en gros, tous les extraits produits par des personnes de classe ouvrière à des personnes originaires des localités rurales de leur propre région. De manière plus générale, à échelle de toute la France, les résultats de Woehrling et Boula de Mareuil (2006) montrent que locuteurs interrogés sont seulement capables de distinguer grossièrement trois grands domaines, lorsque les extraits écoutés sont suffisamment marqués : le domaine septentrional qui rassemble toute la moitié nord de la France, le domaine méridional qui rassemble toute la moitié sud, et un domaine intermédiaire situé à l'Est (Alsace) qui englobe la Suisse romande. Les capacités à identifier plus précisément les origines régionales sont quasiment nulles. Les scores sont en revanche assez bons lorsqu'on demande aux gens de deviner la classe sociale des personnes (classe moyenne ou classe ouvrière), sur la base de l'écoute de ces extraits brefs. Et pourtant, comme le remarque Gadet (2003, en ligne) :

les variétés sociales des idiomes apparaissent faire moins couramment l'objet de désignations, ordinaires ou expertes, que les variétés régionales, dont la nomination liée à l'espace peut plus facilement être assumée par les locuteurs.

C'est la conjonction des préjugés de classe et de l'idéologie du français « sans accent » qui aboutit aux dynamiques que nous pouvons constater en français : tout accent régional est perçu négativement et assimilé à une appartenance à une classe populaire réputée peu éduquée et perçue de manière homogène. Cela incite par ricochet les locuteurs, et tout particulièrement les locutrices, des régions réputées « à accent » à adopter des pratiques de prononciations de moins en moins marquées par des traits de prononciation régionaux, et c'est cette dynamique qui a été mesurée par Durand et al. dans les différentes études issues du Projet *Phonologie du Français contemporain* (PFC) mettant en évidence une diminution des particularités locales sur les trois générations observées (enfants, parents et grands-parents). Cette même dynamique légitime toutes sortes de formes de discriminations fondées sur l'accent, allant jusqu'au refus d'embauche dans certains métiers, (cf. Gasquet-Cyrus, 2012), et augmente ainsi la propension des individus à adopter des traits de prononciation du français des médias parisiens. Nul ne saurait dire, en l'état actuel des choses, si cette tendance va mener à la quasi-disparition des accents régionaux, pour le moins en France, ou bien si la dynamique va s'inverser sous l'effet des revitalisations des identités localement ancrées⁵. Pour le moment, les francophones natifs ou

⁵ Ces questions sont par exemple attestées dans un documentaire réalisé par Vincent Desombre intitulé « Avec ou sans accent », diffusé sur la chaîne de télévision France 3 en mars 2016 [visible en ligne, encore en décembre 2019]. Elles sont également largement débattues dans une émission plus récente, intitulée « Les accents ont toujours tort », librement disponible en podcast, animée par une chercheuse en stylistique Laélia Véron : <https://podcasts.apple.com/fr/podcast/parler-comme-jamais/id1478653291>.

non-natifs partagent un code écrit unique mais se partagent des deux côtés d'une frontière qui manque de consistance empirique mais qui est idéologiquement aussi infranchissable que l'Everest : le côté « avec accent » et le côté « sans accent ». Et gare à celles et ceux qui s'aventureraient à sauter d'un côté ou de l'autre ! Une ministre du gouvernement Ayrault, Marie-Arlette Carlotti, en a fait les frais en 2013 : des enregistrements d'elle en train de donner des interviews à Paris en tant que ministre, ou à Marseille (sa ville d'origine) en tant que candidate aux élections locales ont été montés dans une alternance rapide durant une émission de divertissement (le Petit Journal, Canal +) pour la tourner en ridicule et susciter la méfiance du public. Dans les extraits montés ensemble, on pouvait l'entendre⁶ s'exprimer tantôt avec l'accent du pouvoir central, la prononciation perçue comme adéquate pour une ministre, et tantôt avec l'accent marseillais, la prononciation perçue comme souhaitable pour une candidate à une mairie en Provence. Plutôt que percevoir cette capacité à jongler avec deux accents comme une compétence, cela a été perçu de manière consensuelle comme une duplicité ridicule et inacceptable. Comment fait-on pour distinguer les variations de prononciation à l'intérieur du domaine « sans accent » des variations de prononciation à l'intérieur du domaine « avec accent » ?

3. Le style sans accent et l'accent sans style

Dans une enquête que j'ai menée en 2013-2014, j'ai montré (Candea, 2014), comment, lorsqu'il s'agit de catégoriser des prononciations, la notion d'accent entre en conflit avec celle de (phono)style ; pour départager ce qui relève du style et ce qui relève de l'accent, les personnes interrogées ont recours aux attentes sociales et non aux indices phonétiques.

En l'occurrence, j'ai fait écouter des extraits courts (12 secondes) de différents profils de locuteurs annoncés par leur métier, en tant qu'amorce⁷. Un groupe de trois extraits réunissait des locuteurs exerçant des métiers prestigieux de la parole (une actrice et deux journalistes), et un autre groupe de trois extraits réunissait des locuteurs minorés (un commentateur de rugby, ancien sportif, et deux lycéens, une fille et un garçon, scolarisés dans un lycée classée en zone d'éducation prioritaire, situé dans un quartier défavorisé de la périphérie de l'Est parisien. Pour les deux groupes, les 68 personnes sollicitées ont rapidement relié les macro-catégories d'appartenance (bourgeoisie, banlieue populaire, journalistes, sportifs, parisiens, méridionaux) à des habitudes de prononciation. Pour le premier groupe les répondants ont spontanément et systématiquement recherché des traces d'individuation et des effets de style intentionnels. Les pratiques de prononciation du groupe prestigieux ont été décrites en termes de *styles* ; leurs particularités – accents toniques déplacés sur la première syllabe des mots, voyelles nasales exagérément ouvertes, allongements vocaliques inhabituels, « e » prépausal⁸, coda fricative parasite finale⁹, etc. – ont été interprétées comme des stratégies individuelles à rechercher l'expressivité, et jamais comme le résultat mécanique déterminé par leur milieu de socialisation. Pour le deuxième groupe, les répondants n'ont pratiquement jamais recherché des traces d'individuation ou des effets de style intentionnels. Tous les locuteurs minorés

⁶ <http://www.slate.fr/story/109511/discrimination-accent>.

⁷ L'amorçage, dans les tests en psychologie sociale (*priming*, en anglais) sert à influencer de manière contrôlée les réponses. Il est ainsi possible de tester les mêmes stimuli en changeant seulement l'amorçage, ou bien de focaliser l'attention sur un aspect grâce précisément à un amorçage explicite.

⁸ Décrit dans une brève vidéo à la fois pédagogique et ludique de la chaîne *Canal+* en ligne ici : <https://positivr.fr/bonjourin-e-prepausal-depuis-quand/> ; également décrit dans de nombreuses publications scientifiques notamment d'Anita Berit Hansen, par exemple Hansen & Mosegaard Hansen (2003).

⁹ Décrite brièvement dans Fónagy (2006) ou plus amplement dans Candea (2012) ; il s'agit de l'ajout d'une fricative sourde en fin de mot, après une voyelle fermée, comme dans « oui-chhh, entendu-chhh » prononcés [wiç / ătădyç].

ont été perçus comme prototypiques de leur groupe censé être homogène (rugbyman avec l'accent du sud-ouest, jeune des quartiers populaires) et inapte à la variation stylistique. Les particularités de prononciation des locuteurs socialement dévalorisés – « t » affriqués prononcés [tʃ] dans certains contextes, voyelles postériorisés, « r » pharyngaux, nasales partiellement dénasalisées, schwas systématiques chez le commentateur – ont été décrites en termes d'*accents*, de « langage » stéréotypé, comme s'il s'agissait de groupes d'individus interchangeable. Il a souvent été question d'appartenance à des groupes, de déterminismes, mais jamais de recherche d'expressivité.

Or, rien sur le plan phonétique ne permet de distinguer une variante stylistique socialement valorisée d'une variante régionale ou socialement stigmatisée ; qui plus est, d'autres recherches ont montré que la production de la même variante de prononciation, comme le « t » affriqué par exemple, peut passer totalement inaperçue chez un journaliste et devenir saillante chez un jeune des quartiers populaires, en raison de son interférence avec d'autres indices convergents ou divergents (Trimaille et al., 2012). Si l'amorçage est favorable (si on annonce un profil prestigieux ou valorisé), ou si la plupart des indices vont dans le sens d'une parole à valoriser, alors une montée prosodique brusque sera perçue comme une emphase, tandis que si l'amorçage est défavorable (si on annonce un profil socialement défavorisé) ou si la plupart des indices vont dans le sens d'une parole à stigmatiser, alors la même montée brusque sera perçue comme une trace de l'agressivité naturelle des jeunes des quartiers pauvres (Paternostro, 2016). La valorisation ou la dévalorisation d'une variante phonétique obéit à une dynamique sociale.

Pour résumer, le simple fait de savoir ou de s'attendre à ce que quelqu'un ait « un accent » suffit pour jeter un tel discrédit sur sa maîtrise de la parole en français qu'il semble impensable de lui reconnaître la capacité à rechercher l'expressivité et produire de la variation stylistique. A l'inverse, le simple fait de savoir ou de s'attendre à ce que quelqu'un n'ait pas d'accent et maîtrise bien la langue suffit pour auréoler toute sa production orale d'un nimbe doré qui transforme tous ses écarts par rapport aux attentes en traces de recherche stylistique. C'est ce que les psychologues appellent *l'effet de halo*. La pré-catégorisation en « parole avec accent » de quelqu'un efface toute trace d'individuation et toute puissance d'agir sur ses déterminismes sociaux ; la pré-catégorisation en « parole sans accent » efface les déterminismes sociaux et confère de la puissance à s'individualiser par le style. Ainsi, l'*accent* (dévalorisant par définition) semble contradictoire avec le *style* (valorisant par définition). Sans cet effet de miroir, nous devrions être capables de déceler plus facilement les efforts stylistiques d'un ou une jeune des quartiers populaires selon les situations, ainsi que les atavismes sociaux d'un ou une journaliste connu(e) dont la parole reflète constamment le milieu d'origine ou le groupe d'affiliation. S'il est possible de parler d'« accent de banlieue » il devrait également être possible de parler d'« accent journalistique ».

4. Le cas de l'accent dit « de banlieue »

L'expression *accent de banlieue* est intéressante car il s'agit d'un concept qui a été forgé dans les médias (première attestation dans la presse en 1996) et dans le langage courant avant de devenir un objet d'étude en sociophonétique. Il est censé désigner un ensemble de traits de prononciation qui sont spécifiques aux quartiers populaires des périphéries urbaines associées aux grandes villes, mais dans la quasi-totalité des attestations relevées dans *Europresse*¹⁰ il est associé aux jeunes garçons « des banlieues », comme dans les exemples (4) et (5).

¹⁰ Base de données en ligne qui réunit la version numérique des archives de 1500 journaux européens (nationaux et régionaux) ; les archives n'ont pas la même ancienneté, certains journaux ont versé leurs archives depuis les années 1960, d'autres depuis les années 1990.

(4) Dans la cohue matinale, les caméras laissent passer quelques jeunes. Il en faut pour l'image, surtout lorsque ceux-ci sont "vrais" comme il faut pour passer à la télé, avec la casquette, les Nike aux pieds, **l'accent de banlieue**. [*Libération*, 4 février 1998]

(5) Entre septembre 1999 et décembre 2000, neuf commerces bordelais – dont l'un à deux reprises – ont été braqués dans les mêmes circonstances, par un "homme seul, jeune, plutôt grand, de type maghrébin, un **accent de banlieue**, encagoulé ou casqué, et armé d'un pistolet ou d'une bombe lacrymogène" [*Sud Ouest*, 27 novembre 2002, *Faits divers*].

Plusieurs chercheurs (Fagyal 2010, Lehka-Lemarchand 2015, Paternostro 2016) ont essayé d'isoler ses traits spécifiques et se sont intéressés à des variantes de prononciation qui semblaient caractéristiques de ce type de parole : accent lexical paroxyton (allongement de l'avant-dernière syllabe), montée-descente intonative ultra-rapide sur la dernière syllabe, postériorisation des voyelles /a, ã, o/... Mais aucun de ces traits n'est spécifique à l'accent dit « de banlieue » ; tous semblent la continuité d'accents ruraux et populaires et n'ont rien de bien nouveau. Seule Fagyal (2010) avance la piste de quelques élisions vocaliques nouvelles, dues peut-être au contact du français avec les langues de l'immigration postcoloniale (par exemple, la prononciation de « disparu » comme [dsparɥ]).

En outre, l'observation sur le terrain (Candea, 2017, par exemple) met en évidence le fait que les élèves du secteur d'un même lycée situé dans un quartier de la banlieue parisienne classée en zone d'éducation prioritaire ne pratiquent pas tous la même prononciation ; les tests de perception montrent que certains sont perçus comme « banlieusards », d'autres comme « étrangers », et d'autres comme « enfants de bourgeois parisiens » ou encore comme « jeunes Français de classe moyenne ». Toutes les études convergent pour dire que la prononciation des garçons est plus souvent marquée par les traits perçus comme relevant de l'« accent de banlieue » que celle des filles, même si certaines filles s'approprient parfaitement les traits les plus saillants. Cela dépasse le cadre de la France, comme en témoigne Pascal Singy (Université de Lausanne) interviewé dans un journal Suisse à propos de son enquête menée auprès des jeunes de Suisse romande.

(6) - Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait des différences telles entre les filles et les garçons. Le «**parler jeune**» est perçu comme viril. Les filles qui l'utilisent sont mal vues. Il y a bien sûr le recours aux injures qui peut jouer un rôle mais le jeu avec le langage n'est pas vulgaire en soi. Il semble pourtant que les filles, déjà très jeunes, soient plus sévères à l'égard de cette façon de parler, comme elles le sont face aux **accents régionaux** qu'elles trouvent le plus souvent «moches». [*Le Temps*, 21 octobre 2008]

Si les différences genrées sont déjà remarquables, les différences entre les classes d'âge sont encore plus marquées – au sein d'une même famille, les parents et les enfants ne partagent pas les mêmes variantes de prononciation. Toutes ces observations indiquent une sérieuse différence de nature et une profonde différence dans les mécanismes de diffusion entre l'accent dit « de banlieue » et les accents régionaux pour lesquels nous constatons une grande stabilité dans le temps et dans l'espace et une bonne transmission familiale (même si la dynamique actuelle semble mener à la réduction des traits locaux). A tel point que les sociolinguistes qui étudient les pratiques langagières des jeunes urbains des milieux populaires se distancient clairement de cette expression : par exemple, Gadet et Paternostro (2013) parlent de « français multiculturel parisien », « accent multiculturel ». Pour ma part, je propose de parler de « style », comme le font spontanément les lycéens interviewés lors de mon terrain exposé plus amplement dans Candea (2017) : pourquoi pas « style de banlieue », mais il s'agit plus précisément de ce que les sociologues appellent la « culture de rues ». Les élèves qui sont le plus insérés dans la culture de rue (*street culture*) marquent leur affiliation par de nombreuses ressources (coiffure, vêtements, accessoires, posture, gestualité, et également style de prononciation). Cela explique pourquoi les élèves qui accordent une grande importance à leur réussite par l'école se

désaffilient de cette culture de rue et n'adoptent pas ce style de prononciation, bien qu'ils fréquentent le même quartier et le même lycée ; cela explique pourquoi on trouve des différences au sein d'une même fratrie, pourquoi les parents ne produisent pas les marques de ce style de prononciation et pourquoi les jeunes l'abandonnent également avec l'âge et avec l'entrée dans la vie active et dans des réseaux de socialisation différents. La notion de style est parfaitement compatible avec cette fluidité, contrairement à la notion d'accent.

En outre, la notion de *style* est, comme nous l'avons vu, valorisante et peut devenir ici politiquement prometteuse (la notion d'accent, également politique, est utilisée essentiellement pour sa capacité à stigmatiser une parole et à homogénéiser un groupe, et non pour sa capacité à décrire quoi que ce soit). Diffuser une vision stylistique des prononciations permettrait de libérer les élèves « de banlieue » fortement investis dans leur réussite scolaire du devoir de se démarquer d'une pratique stigmatisée et aussi, parallèlement, aux élèves en rupture scolaire d'envisager plus facilement des changements de trajectoire ou d'attitude.

Conclusion

Au sujet des identités sociales, Tajfel (1981, p. 223) notait déjà il y a presque 40 ans que les processus parallèles d'unification et de diversification sont plus rapides que jamais car des groupes humains très divers entrent désormais en communication les uns avec les autres à une échelle de plus en plus vaste.

Dans le champ des accents du français, nous pouvons tout à fait observer ces processus parallèles. Du côté des accents étrangers nous observons une tendance à la diversification en raison du fait que le français entre en contact avec un nombre plus grand de langues dans un nombre de situations toujours plus divers, grâce à l'augmentation des déplacements de populations de toutes origines, de tous niveaux d'éducation et de tous horizons professionnels. Pour des raisons idéologiques liées au mythe du français standard unique, cette diversification n'entraîne pas, pour le moment, une mise en discours explicite d'une plus grande tolérance de la variabilité des prononciations ou d'une plus grande adaptabilité dans les communications orales. Mais cela pourrait changer si le taux de plurilingues progresse parmi les francophones.

Du côté des accents régionaux, au contraire, nous assistons à présent à une tendance à l'unification. Bien qu'il n'existe pas de norme de référence stable de prononciation, l'écart entre les différentes normes locales tend à se réduire ; le rôle des médias nationaux et transnationaux francophones a beaucoup été évoqué pour expliquer cette unification. Il est désormais possible d'envisager la disparition des accents régionaux, ou leur reconnaissance en tant que phonostyles, contrôlés par les locuteurs et mobilisables en fonction des situations, de la recherche d'expressivité, etc. La longue tradition de stéréotypisation et dévalorisation des accents régionaux en français peut pousser un nombre croissant de personnes à vouloir y échapper pour se voir reconnaître son agentivité en matière de maîtrise de la parole et plus généralement se voir mieux reconnaître ses compétences. Selon le documentaire de Vincent Desombre (2016), les locutrices devancent les locuteurs dans cette direction (diminution des traits de prononciation régionalement ancrés). Mais personne ne peut prévoir l'avenir : des processus de revitalisation, de ré-ancrage local pour résister à une globalisation perçue comme trop rapide pourront également se déclencher. Le statut d'un accent « parisien » prétendument neutre sera probablement amené à être renégoциé dans une francophonie de plus en plus plurinormée.

Enfin, en ce qui concerne les accents sociaux, les dynamiques sont différentes car la dichotomie *avec* ou *sans accent* est tellement fragile qu'elle en devient totalement inconsistante, comme nous l'avons vu avec le supposé « accent de banlieue » et le supposé « style journalistique » :

pourquoi pas « style de banlieue » et « accent journalistique » ? Selon moi, dans ce domaine la notion même de norme ne devrait pas avoir cours et il serait plus pertinent d'unifier les descriptions des différentes prononciations en termes de styles. La notion même d'accent social n'a pas de bases empiriques solides en phonétique, mais elle se fonde sur une longue tradition de mépris de classe. Le reconnaître, au moins dans les travaux de recherche si ce n'est dans les discours quotidiens, restituerait la puissance d'agir en matière de prononciation à un grand nombre de francophones. La notion d'« accent de banlieue », en particulier, reste une insulte efficace mais elle n'a plus rien à faire dans les écrits scientifiques.

Références citées

Armstrong, Nigel ; Boughton, Zoé. 2000. Absence de repères régionaux et relâchement de la prononciation, *LINX*, 42, pp. 59-71.

Candea M., 2012, Au journal de RFI-chhh et dans d'autres émissions radiodiffusée-chhhs. Les épithèses fricatives, in *Le discours et la langue*, n°3, Bruxelles, pp. 136-149.

Candea, Maria. 2014. Discours sociolinguistiques et discours profanes face à la variation stylistique dans la prononciation du français, dans *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 50, pp. 45-61.

Candea, Maria. 2017. L'« accent de banlieue » à l'épreuve du terrain, *Glottopol* n° 29, pp. 13-26.

Durand, Jacques ; Laks, Bernard ; Lyche, Chantal (eds.). 2009. *Phonologie, variation et accents du français*. Paris: Hermès.

Fagyal, Zsuzsanna. 2010. *Accents de banlieue : Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*. Paris : L'Harmattan.

Fónagy, Ivan. 2006. *Dynamique et changement*. Bibliothèque de l'information grammaticale. Louvain ; Dudley, MA: Peeters.

Gadet, Françoise. 2003. « 'Français populaire' : un classificateur déclassant ? » *Marges linguistiques*, n° 6, pp. 103-115.

Gadet, Françoise & Paternostro, Roberto. 2013. « Un accent multiculturel en région parisienne ? » dans *Repères-Dorif : autour du français : langues, cultures et plurilinguisme*, septembre, En ligne : http://www.dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php?art_id=94

Gasquet-Cyrus, Médéric. 2012. « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques ». *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n°6, pp 227-245.

Hansen, Anita Berit & Mosegaard Hansen, Maj-Britt. 2003. « Le [E] prépausal et l'interaction ». *Etudes Romanes*, n° 54, pp. 89-109.

Labov, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. University of Pennsylvania Press [trad. fr. 1976, Ed. Minuit]

Landick, Marie. 2004. *Enquête sur la prononciation du français de référence : les voyelles moyennes et l'harmonie vocalique*. Espaces discursifs. Paris: l'Harmattan.

Lehka-Lemarchand, Iryna. 2015. « Questionner la signification sociale d'un indice prosodique de l'accent dit de banlieue en France ». *Langage et société* n° 151 (1): 67-86.

Léon, Pierre. 1993. *Phonétisme et prononciations du français*. Paris: Nathan. [Rééd. 2011 A. Colin].

Paternostro, Roberto. 2016. *Diversité des accents et enseignement du français - Les parlers jeunes en région parisienne*. Paris : L'Harmattan.

Rubin, Donald L. 1992. « Nonlanguage factors affecting undergraduates' judgments of nonnative English-speaking teaching assistants ». *Research in Higher Education* 33 (4), pp. 511-531.

Straka, Georges. 1952. La prononciation parisienne, ses divers aspects et ses traits généraux, dans *Bulletin de la faculté des Lettres de Strasbourg*, Strasbourg.

Tajfel, Henri. 1981. *Human Groups and Social Categories: Studies in Social Psychology*. Cambridge : CUP Archive.

Trimaille, Cyril ; Candea, Maria ; Lehka-Lemarchand, Iryna. 2012. Existe-t-il une signification sociale stable et univoque de la palatalisation/affrication en français ? Étude sur la perception de variantes non standard, *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, <http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php>.

Woehrling, Cécile ; Boula de Mareuil, Philippe. 2006. « Identification d'accents régionaux en français: perception et analyse ». *Revue Parole*, n° 37: pp. 25-65.